

Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 21 novembre 2018, à 19h

Bibliothèque Saint-Denys-Garneau

10, rue des Étudiants

Présences

Julie Guilbeault

Lise Rivard

Rachel Beauregard

Annick Pelletier

Jean-François Bédard

Andrée-Anne Roy

Marie-Noëlle Rainville

Josée Ouellette

Julie Bérubé

Marie-Ève Magnan

Isabelle Mélancon-Pelletier

Marie-Hélène D'Astous

Marie-Pier McMahon

Substitut

Directions

Catherine Bégin, directrice

Maryse Roberge, directrice adjointe

Absences

Séverine Parent (parent)

Mélanie Raymond (substitut)

1. Mot de bienvenue, présentation des membres et vérification du quorum

Catherine Bégin souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est confirmé. La séance débute à 19h03.

2. Questions du public

Aucune question du public.

3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Julie Guilbeault fait la lecture de l'ordre du jour. Un ajout est fait au point 7 : Gestion des locaux au service de garde le soir.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marie-Noëlle Rainville et appuyée par Julie Bérubé

Adoptée à l'unanimité CÉ2018/11/25

4. Lecture et acceptation du procès-verbal du CE du 9 octobre 2018

L'adoption du procès-verbal est proposée par Marie-Ève Magnan et appuyée par Julie Bérubé.

Adoptée à l'unanimité CÉ2018/11/26

5. Suivi du procès-verbal

Aucun suivi

Consultation, décision

6. Modification d'horaire pour la fête de Noël

À Saint-Denys-Garneau, les enseignants demandent un horaire continu le 20 décembre de 8h45 à 19h30. En contrepartie, il n'y aura pas d'école le 21 décembre.

À Jacques-Cartier, les enseignants, les enseignants demandent un horaire continu pour la journée du 21 décembre entre 8h et 13h30.

L'adoption de la modification d'horaire pour la fête de Noël est proposée par Marie-Ève Magnan et appuyée par Julie Bérubé.

Adoptée à l'unanimité CÉ2018/11/27

7. Heures d'ouverture et de fermeture au service de garde

Deux insatisfactions sont relevées :

L'heure d'ouverture, il semble y avoir une demande pour une ouverture à 6h45. En contrepartie, il faut revoir l'heure de fermeture pour 17h45. Afin de s'assurer de répondre à la majorité des parents, un sondage sera fait auprès des parents qui utilisent le service de garde. Une décision sera ensuite prise en fonction des besoins identifiés.

Le repérage des locaux pour retrouver les enfants lorsque les parents viennent les chercher au service de garde est difficile. Il faudra revoir les tableaux d'affichage, les plans de locaux et les noms de groupe.

L'adoption du sondage concernant les des heures d'ouverture et fermeture est proposée par Rachel Beauregard et appuyée par Annick Pelletier.

Adoptée à l'unanimité CÉ2018/11/28

8. Grille-matières au secondaire

Le personnel de l'école propose un statu quo par rapport à 2018-2019. Les

recommandations ministérielles sont respectées. La seule modification est le retrait d'une période d'arts plastiques pour l'ajout d'une période d'option soit en éducation physique ou en anglais selon le choix de l'élève.

L'adoption de la grille-matières au secondaire est proposée par Jean-François Bédard et appuyée par Annick Pelletier.

Adoptée à l'unanimité CÉ2018/11/29

Informations

9. Reddition de comptes

L'équilibre budgétaire est visé. Les subventions attendues pour l'amélioration du parc-école ont été moins élevées que prévu.

10. Projet éducatif

Les résultats de deux sondages présentés : La satisfaction des parents et de l'environnement interne. À la lumière de ces données, la réflexion sur le projet éducatif s'amorcera. Évidemment, l'analyse des résultats scolaires et la compétence des élèves seront prises en compte.

11. Mot de la présidente

Aucun point n'est apporté

12. Mot du comité de parents

Aucun point n'est apporté

13. Mot de l'OPP

Le rôle principal de l'OPP est d'organiser les activités de financement de l'école. La difficulté d'organiser un bingo fait avorter le projet en raison des normes à respecter et des permis à obtenir.

14. Mot des membres de la communauté

Madame Rivard propose l'expérience d'une première compétition de ski de fond pour les petits (Atomes) non chronométrée de 500 mètres. Cette compétition se tiendra lors de l'évènement de la course des grands.

15. Mot de la direction

Aucun point n'est apporté

Autre(s) sujet(s)

Aucun autre sujet n'est amené.

16. Fermeture de la rencontre

La levée de l'assemblée est proposée à 21h15 par Marie-Ève Magnan et appuyée par Annick Pelletier.

Adoptée à l'unanimité CÉ2018/11/30

Julie Guilbeault
Présidente

Marie-Pier McMahon
Secrétaire